

Politiques fiscales et pauvreté multidimensionnelle au Maroc : une revue intégrative de la littérature

Fiscal Policies and Multidimensional Poverty in Morocco : An Integrative Literature Review

Abdelkarim JABRI, (Enseignant chercheur)

*Ecole Nationale de commerce et de gestion d'Oujda
Université Mohammed Premier d'Oujda, Maroc*

Lamyae MAOUAN, (doctorante)

*Ecole Nationale de commerce et de gestion d'Oujda
Université Mohammed Premier d'Oujda, Maroc*

Adresse de correspondance :	Ecole Nationale de commerce et de gestion d'Oujda Complexe universitaire BP 658 Université Mohammed Premier Maroc (Oujda) Code postal 60 00005365-06983
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	JABRI, A., & MAOUAN, L. (2026). Politiques fiscales et pauvreté multidimensionnelle au Maroc : une revue intégrative de la littérature. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(6), 191–212. https://doi.org/10.5281/zenodo.20183008
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 01/04/2026

Accepted: 19/05/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 06 (2026)

Politiques fiscales et pauvreté multidimensionnelle au Maroc : une revue intégrative de la littérature

Résumé :

Dans le sillage du Nouveau Modèle de Développement (2021) et de la loi-cadre 09-21, le Maroc s'engage dans une refonte fiscale d'ampleur destinée à financer la généralisation de la protection sociale et à réduire la pauvreté multidimensionnelle. Pourtant, les revues de littérature antérieures sur la fiscalité marocaine (Boudhar & Mhatchan, 2022 ; Dinar & Mahzoum, 2022) demeurent majoritairement centrées sur l'incidence monétaire, laissant peu explorée l'articulation entre instruments fiscaux et privations non monétaires. La présente synthèse comble ce vide en mobilisant un triple nexus fiscalité — redistribution — capital humain articulé à l'approche multidimensionnelle d'Alkire et Foster (2011) et à la théorie des capacités de Sen (1985, 1999). Sur le plan méthodologique, la revue intégrative — recommandée par Torraco (2016) pour les sujets fragmentés et hétérogènes — autorise l'inclusion conjointe de littératures qualitatives, quantitatives et institutionnelles, contrairement aux revues systématiques limitées aux seules données probantes. Le protocole de Whittemore et Knafl (2005), couplé au diagramme PRISMA adapté de Page et al. (2021), a permis la sélection rigoureuse de 40 sources (33 articles évalués par les pairs et 7 rapports institutionnels). L'analyse thématique structurée autour de quatre dimensions (leviers fiscaux, canaux redistributifs, frictions structurelles, indicateurs IPM) met en évidence trois résultats convergents : (i) une asymétrie structurelle de l'assiette pénalisant les contribuables captifs et fragilisant le consentement à l'impôt ; (ii) une mutation technocratique de la redistribution porteuse d'efficacité, mais génératrice de nouvelles formes d'exclusion administrative ; (iii) une iniquité distributive de la dépense éducative limitant la transformation de l'impôt en capacités effectives. Sur le plan théorique, l'étude propose un cadre conceptuel unifié et quatre propositions testables. Sur le plan managérial, elle débouche sur des recommandations relatives aux défis liés à l'inclusion, à la transparence des dispositifs et aux risques d'exclusion algorithmique.

Mots clés : Fiscalité, Pauvreté multidimensionnelle, Redistribution, Inégalités, Protection sociale.

JEL Classification : H23, I39

Type du papier : Article théorique

Abstract :

Following the New Development Model (2021) and Framework Law 09-21, Morocco has launched a comprehensive fiscal reform aimed at financing the universalization of social protection and reducing multidimensional poverty. However, previous literature reviews on Moroccan taxation (Boudhar & Mhatchan, 2022; Dinar & Mahzoum, 2022) have remained predominantly focused on monetary incidence, leaving the articulation between fiscal instruments and non-monetary deprivations largely underexplored. This synthesis fills that gap by mobilizing a triple taxation — redistribution — human capital nexus articulated with Alkire and Foster's (2011) multidimensional approach and Sen's (1985, 1999) capability framework. Methodologically, the integrative review — recommended by Torraco (2016) for fragmented and heterogeneous topics — allows the joint inclusion of qualitative, quantitative and institutional literatures, unlike systematic reviews restricted to evidence-based data. Whittemore and Knafl's (2005) protocol, combined with an adapted PRISMA diagram (Page et al., 2021), enabled the rigorous selection of 40 sources (33 peer-reviewed articles and 7 institutional reports). Thematic analysis organized around four dimensions (fiscal levers, redistributive channels, structural frictions, MPI indicators) yields three convergent findings: (i) a structural asymmetry of the tax base penalizing captive taxpayers and weakening tax compliance; (ii) a technocratic shift in redistribution generating efficiency gains but also new forms of administrative exclusion; (iii) a distributive inequity of educational spending limiting the transformation of taxes into effective capabilities. Theoretically, the study proposes a unified conceptual framework and four testable propositions. From a managerial perspective, it leads to recommendations addressing the challenges of inclusion, transparency of mechanisms, and risks of algorithmic exclusion.

Keywords: Taxation, Multidimensional poverty, Redistribution, Inequality, Social protection

Classification JEL: H23, I39

Paper type: Theoretical article

1. Introduction :

Dans le sillage des crises mondiales contemporaines, la lutte contre la pauvreté s'impose comme le pivot des politiques publiques dans les pays en développement. Dans ce contexte, la politique fiscale ne peut plus être réduite à une simple fonction de collecte budgétaire ; elle devient un levier stratégique majeur permettant de mobiliser les ressources nécessaires au financement du développement tout en activant des mécanismes de redistribution des revenus (Zaam & Yousfi, 2021). Au Maroc, cette ambition se cristallise dans le projet d'édification d'un « État social », visant à transformer une croissance macroéconomique résiliente en un développement véritablement inclusif et durable.

Le Royaume a ainsi engagé des réformes fiscales profondes, inscrites dans la vision du Nouveau Modèle de Développement (2021) et portées par la loi-cadre 09.21. L'élargissement de l'assiette, l'amélioration du rendement de l'impôt et la rationalisation des dépenses publiques constituent les axes essentiels pour financer la généralisation de la protection sociale, de la santé et de l'éducation (Chaiboub & Aftiss, 2024). Toutefois, le diagnostic établi par le Haut-Commissariat au Plan (HCP, 2025) révèle une réalité contrastée : si la pauvreté multidimensionnelle a reculé de manière significative au cours de la dernière décennie, les inégalités de richesse demeurent élevées, traduisant une polarisation persistante de la consommation nationale (HCP, 2025a).

En sciences économiques, ce décalage entre les intentions réformatrices et les résultats sociaux interroge l'efficacité des instruments redistributifs face à des contraintes structurelles majeures. D'une part, le système repose sur un paradoxe de pression sur les captifs, où la charge fiscale est fortement concentrée sur les salariés et un nombre très restreint d'entreprises, fragilisant le consentement à l'impôt et la cohésion sociale (Azahri & El Batmi, 2024). D'autre part, l'importance du secteur informel et l'ampleur de l'évasion fiscale créent une érosion de l'assiette qui limite la portée des politiques sociales (Dinar & Mahzoum, 2022 ; Ajair, 2020).

De surcroît, bien que l'éducation constitue un déterminant majeur de la pauvreté multidimensionnelle, elle demeure insuffisamment prise en compte dans l'orientation de la dépense fiscale (HCP, 2025). La littérature souligne une redistribution inéquitable où les catégories les plus aisées captent une part importante de l'effort budgétaire éducatif, au détriment des populations en situation de déprivation primaire (Mahboubi, 2019 ; Touhami, 2017 ; Radi, 2023). Ce constat impose une transition d'une redistribution passive vers une redistribution plus ciblée et pilotée par la donnée, notamment à travers le Registre Social Unifié (RSU), afin d'améliorer l'allocation des ressources (Dfouf et al., 2025).

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la théorie des capacités développée par Sen (1985), qui appréhende la pauvreté comme une privation de libertés réelles, et mobilise l'approche de mesure multidimensionnelle proposée par Alkire et Foster (2011), permettant d'opérationnaliser cette perspective à travers l'identification et l'agrégation des privations multiples. À partir de cette réalité, notre recherche s'attache à mettre en évidence les mécanismes par lesquels la gestion fiscale peut devenir un véritable moteur de justice sociale. Nous posons ainsi la problématique suivante : *Comment les dynamiques de redistribution fiscale au Maroc parviennent-elles à réduire les privations liées à la pauvreté multidimensionnelle dans un contexte de contraintes structurelles persistantes ?*

Cette question principale se décline en trois sous-questions opérationnelles correspondant aux trois axes d'analyse de la revue : SQ1 : Dans quelle mesure l'asymétrie de l'assiette fiscale marocaine freine-t-elle la mobilisation des ressources nécessaires à un État social inclusif ? SQ2 : La mutation technocratique de la redistribution (RSU, AMO, CPU) parvient-elle à neutraliser les déperditions du modèle passif sans générer de nouvelles formes d'exclusion administrative ? SQ3 : Pourquoi la dépense fiscale éducative, pourtant déterminante pour l'IPM, ne se traduit-elle pas en capacités effectives pour les populations vulnérables ?

L'objectif primordial de cette recherche est de synthétiser, critiquer et conceptualiser l'état actuel des connaissances sur la contribution du système fiscal marocain à la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. S'inscrivant dans la perspective de Cronin et George (2020) visant à transformer des données éparées en une « connaissance exploitable », cette étude poursuit quatre objectifs spécifiques : (i) recenser les principaux leviers fiscaux mobilisés dans la littérature et analyser leur incidence théorique et empirique sur les indicateurs de privation ; (ii) analyser les raisons structurelles de la concentration de la charge fiscale sur les contribuables captifs ; (iii) examiner la transition d'un modèle de redistribution passive (subvention des prix) vers un modèle piloté par la donnée ; (iv) proposer un cadre conceptuel unifié liant performance fiscale et capacités sociales, conformément aux standards de la revue intégrative (Torraco, 2016).

Pour répondre à cette problématique, notre recherche s'appuie sur une méthodologie de revue intégrative de la littérature et s'articule autour de quatre parties. Après ce premier chapitre introductif, la deuxième partie expose le cadre théorique mobilisé. La troisième partie présente la méthodologie de recherche et le protocole de sélection PRISMA. La quatrième partie restitue les résultats de la synthèse thématique, avant que la cinquième n'engage la discussion critique, formalise le cadre conceptuel unifié et formule des recommandations stratégiques. La conclusion clôt l'étude par une réponse synthétique à la problématique, l'énoncé des limites et l'ouverture vers de futurs travaux empiriques.

Note : Les références Achir et al. (2026) et Oustani & Elmoutaoukil (2026) citées dans cet article sont à paraître (« sous presse ») au moment de la rédaction ; leur statut éditorial est précisé dans la bibliographie finale.

2. Cadre théorique :

Cette revue intégrative s'ancre dans trois corpus théoriques complémentaires : l'approche par les capacités d'Amartya Sen, la mesure multidimensionnelle de la pauvreté formalisée par Alkire et Foster, et les théories de l'incidence fiscale développées dans la tradition Musgrave-Atkinson-Lustig. Cette triangulation théorique permet d'articuler, dans un même cadre analytique, la finalité (les capacités), l'instrument de mesure (l'IPM) et le levier d'action (la fiscalité redistributive).

2.1 L'approche par les capacités comme cadre normatif

Développée par Sen (1985, 1999), l'approche par les capacités opère un déplacement conceptuel majeur : la pauvreté n'y est plus définie par l'insuffisance de revenu, mais par la privation de capacités, c'est-à-dire des libertés réelles d'atteindre des fonctionnements jugés essentiels (être en bonne santé, être éduqué, pouvoir participer à la vie sociale). Cette perspective fonde une lecture renouvelée de la politique fiscale : un système fiscal n'est pas évalué uniquement à l'aune de son rendement ou de sa progressivité formelle, mais à celle de sa capacité à transformer les ressources publiques en libertés substantielles pour les individus. L'impôt devient ainsi un instrument de conversion de ressources en capacités, et son efficacité se mesure à l'aune des fonctionnements effectivement accessibles aux populations vulnérables. Cette grille de lecture sera mobilisée tout au long de la présente revue pour évaluer la portée réelle des dispositifs fiscaux marocains.

2.2 La mesure multidimensionnelle de la pauvreté

La méthode Alkire-Foster (2011) opérationnalise l'approche par les capacités en proposant un indice composite — l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) — qui agrège plusieurs dimensions de privation (éducation, santé, niveau de vie). Cette méthode repose sur une double identification : un seuil intra-dimensionnel (le ménage est-il privé sur telle dimension ?) et un seuil inter-dimensionnel (combien de privations cumule-t-il ?). Adoptée par le Haut-

Commissariat au Plan dans ses travaux sur la pauvreté au Maroc (HCP, 2025a, 2025b), cette méthodologie fournit le référentiel empirique de la présente revue. Elle permet d'évaluer la contribution différenciée de chaque levier fiscal (impôts directs, indirects, dépenses fiscales) à la réduction de chacune des dimensions de privation, et ce faisant, d'identifier les angles morts de la politique fiscale en termes de couverture multidimensionnelle.

2.3 Les théories de l'incidence fiscale et de la justice redistributive

Le troisième pilier théorique de cette revue mobilise les théories classiques et contemporaines de l'incidence fiscale. Musgrave (1959) a posé les fondements de la fonction de redistribution de l'État, en identifiant trois finalités budgétaires (allocation, distribution, stabilisation). Atkinson (1970) a prolongé cette analyse en formalisant la mesure des inégalités et en démontrant que la progressivité réelle d'un système fiscal dépend non seulement des taux nominaux, mais aussi de l'incidence effective de chaque prélèvement sur les déciles de revenu. Plus récemment, Tanzi et Zee (2001) et Bird et Zolt (2005) ont étendu cette grille analytique aux économies en développement, en soulignant les contraintes spécifiques rencontrées par ces pays : étroitesse de l'assiette, importance de l'économie informelle, faible capacité administrative, et risque de régressivité des taxes indirectes. Ces auteurs insistent sur le rôle crucial des dépenses fiscales (exonérations, niches, incitations) qui peuvent annuler la progressivité affichée d'un système. Lustig (2018), à travers le cadre méthodologique du Commitment to Equity (CEQ), a démontré empiriquement que dans la majorité des pays à revenu intermédiaire, l'incidence nette de la fiscalité combinée aux transferts sociaux peut s'avérer régressive lorsque l'on intègre l'éducation et la santé subventionnées dans l'analyse, dès lors que ces services profitent davantage aux classes moyennes urbaines qu'aux populations rurales pauvres.

Cette littérature internationale fournit le cadre comparatif indispensable pour interpréter le cas marocain. Elle permet en particulier de qualifier théoriquement les phénomènes de captivité fiscale (concentration de la charge sur le salariat formel) et d'inefficience allocative (déperdition des dépenses sociales) qui structureront notre analyse. Elle sera également mobilisée dans la section comparative (4.4) pour situer le Maroc par rapport aux trajectoires de la Tunisie, du Brésil et du Mexique.

2.4 Articulation des trois corpus dans le cadre de la revue

La combinaison de ces trois corpus structure l'ensemble de la revue. L'approche par les capacités fournit la finalité normative (la conversion ressources → capacités) ; la méthode Alkire-Foster fournit l'instrument de mesure (les dimensions de privation et leurs poids respectifs) ; les théories de l'incidence fiscale fournissent la grille d'analyse causale (les mécanismes par lesquels les leviers fiscaux affectent — ou n'affectent pas — les capacités). Cette articulation théorique sous-tend la grille de lecture multicritères présentée en section 3.3 et trouve sa formalisation graphique dans le cadre conceptuel unifié exposé en section 4.4 (figure 2).

3. Méthodologie de la recherche :

3.1. Choix de l'approche : la revue intégrative de la littérature

Le choix d'une approche méthodologique rigoureuse est une condition primordiale pour garantir la validité interne d'une recherche en sciences de gestion (Thiéart et al., 2014). Pour cette étude, nous avons opté pour la revue intégrative de la littérature, une méthode de recherche sophistiquée qui permet de synthétiser l'état des connaissances de manière holistique.

Selon Torracco (2005, 2016), la revue intégrative est une forme de recherche qui examine, critique et synthétise la littérature représentative sur un sujet de manière à générer de nouvelles

perspectives et cadres théoriques. Contrairement aux revues systématiques classiques, souvent limitées aux seules données probantes quantitatives, l'approche intégrative autorise l'inclusion simultanée de recherches expérimentales et non expérimentales, de cadres conceptuels et de rapports institutionnels (Whittemore & Knafl, 2005). Cette flexibilité méthodologique est essentielle pour appréhender des phénomènes où la théorie et la pratique s'entremêlent étroitement.

L'adoption de cette approche se justifie par trois impératifs scientifiques majeurs liés à notre sujet :

La complexité du nexus « Fiscalité-Pauvreté » : La problématique de la redistribution fiscale et de son impact sur la pauvreté multidimensionnelle ne peut être réduite à une simple analyse statistique. Elle nécessite une compréhension des mécanismes de gestion publique, des arbitrages politiques et des théories de la justice sociale. Snyder (2019) souligne que pour des sujets aussi vastes et fragmentés, la revue intégrative est l'outil par excellence pour "cartographier" le domaine et identifier les lacunes théoriques.

La multidimensionnalité de l'objet d'étude : La pauvreté au Maroc n'étant plus perçue sous le seul angle monétaire, mais comme un agrégat de privations (HCP, 2025(b)), l'analyse exige de croiser des sources hétérogènes. L'approche intégrative permet de faire dialoguer les modèles économétriques de l'incidence fiscale avec les analyses qualitatives des politiques sociales, offrant ainsi une vision "en 360 degrés" (Botelho et al., 2011).

L'objectif de conceptualisation : En sciences de gestion, l'intérêt d'une telle revue n'est pas uniquement récapitulatif ; il est prospectif. Il s'agit de dépasser le stade de la simple description pour proposer une synthèse créative capable de guider les décideurs publics. Comme le préconise Cronin et George (2020), cette méthode permet de transformer des données éparpillées en une "connaissance exploitable" (*actionable knowledge*), favorisant ainsi le passage de l'analyse académique à la recommandation stratégique.

S'inscrivant dans une démarche interprétativiste, cette méthodologie nous permet d'analyser comment les politiques fiscales sont conceptualisées au Maroc et d'évaluer leur cohérence par rapport aux objectifs de développement inclusif. En suivant le protocole rigoureux de Whittemore et Knafl (2005) — comprenant l'identification du problème, la recherche de littérature, l'évaluation des données, l'analyse et la présentation — nous garantissons une transparence totale et une reproductibilité de notre processus de synthèse.

3.2 Stratégie de collecte et bornage du corpus

La robustesse d'une revue intégrative repose sur une stratégie de recherche exhaustive et transparente, capable de minimiser les biais de sélection (Booth et al., 2016). Afin de saisir la complexité des politiques fiscales et de leur impact socio-économique au Maroc, nous avons mobilisé deux types de sources complémentaires : la littérature académique et la littérature grise institutionnelle.

- **Littérature académique nationale et internationale**

La littérature académique constitue le socle théorique et conceptuel de notre analyse. Conformément aux recommandations de Tranfield et al. (2003), nous avons procédé à une interrogation systématique des principales bases de données bibliographiques : Google Scholar, Cairn.info, ScienceDirect, Taylor & Francis et JSTOR.

Équations de recherche. La collecte a mobilisé des opérateurs booléens associant des descripteurs thématiques et géographiques : ("*Politique fiscale*" OR "*Réforme fiscale*" OR "*Tax policy*") AND ("*Pauvreté multidimensionnelle*" OR "*Inégalités*" OR "*Multidimensional poverty*") AND ("*Maroc*" OR "*Morocco*" OR "*Pays en développement*"). Bornage temporel différencié. Pour garantir la pertinence et l'actualité des données tout en préservant la profondeur théorique, nous avons retenu deux bornages distincts. Premièrement, pour les

données empiriques marocaines, la fenêtre 2011-2026 a été appliquée — l'année 2011 marquant l'adoption de la nouvelle Constitution et le point de départ des cycles de réformes structurelles ; En deuxième lieu pour les références théoriques fondatrices internationales (Musgrave, 1959 ; Atkinson, 1970 ; Sen, 1985 ; Tanzi & Zee, 2001 ; Bird & Zolt, 2005 ; Alkire & Foster, 2011 ; Lustig, 2018), aucun bornage inférieur n'a été appliqué afin de ne pas amputer le cadre conceptuel des contributions séminales en théorie fiscale et en analyse de la pauvreté.

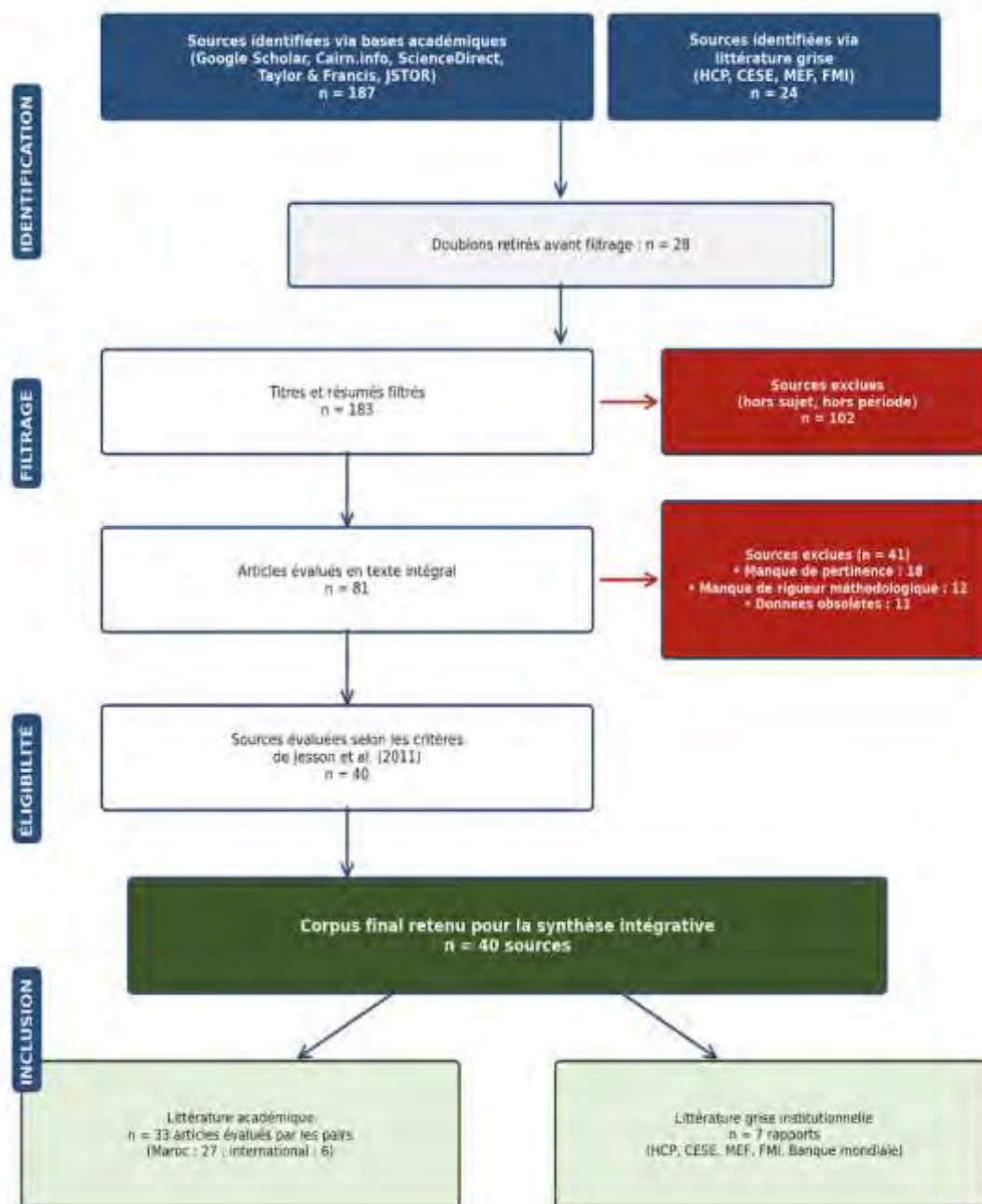
- ***Littérature grise institutionnelle***

L'exclusion de la littérature grise constituerait un biais de connaissance majeur, car elle contient souvent les données les plus récentes sur la mise en œuvre des politiques publiques (Adams et al., 2017). Schöpfel (2010) la définit comme tout document produit par les administrations, les entreprises ou les organismes de recherche, non contrôlé par l'édition commerciale. Pour cette étude, la littérature grise est une source de données primaires indispensable pour ancrer l'analyse dans le contexte institutionnel marocain. Notre corpus inclut les publications du Haut-Commissariat au Plan (HCP), les avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), les rapports du ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que les rapports de l'Article IV du FMI et les analyses de la Banque mondiale relatives au Maroc.

3.3 Protocole de sélection et processus PRISMA

La sélection finale des documents s'est appuyée sur le protocole d'évaluation de la qualité de Jesson et al. (2011), articulé autour de trois filtres : la pertinence (le document traite-t-il directement du lien entre mesures fiscales et indicateurs de pauvreté ou de bien-être ?), la rigueur (la méthodologie ou le cadre théorique sont-ils explicités et valides ?) et l'actualité (les données reflètent-elles la réalité économique présente du Royaume ?). Le processus complet de sélection est documenté dans le diagramme PRISMA adapté ci-dessous (figure 1), conformément aux standards de Page et al. (2021) et de Whittemore et Knafl (2005).

Figure 1. Diagramme de flux PRISMA documentant le processus de sélection des sources (n = 40).



Source : les auteurs

3.4 Grille de lecture et traitement des données

Le traitement des données constitue la phase de transformation des informations collectées en connaissances structurées. Pour assurer la rigueur et la comparabilité des analyses issues du corpus, nous avons mobilisé une approche systématique d'analyse thématique (Braun & Clarke, 2006), articulée autour d'une grille de lecture multicritères directement dérivée du cadre théorique exposé en section 2.

- **Grille d'analyse multicritères**

Conformément aux préconisations de Jesson et al. (2011), une grille a été élaborée afin d'extraire de manière homogène les segments d'information pertinents. Elle se structure autour de quatre dimensions analytiques (tableau 1).

Tableau 1. Grille de lecture multicritères de la revue intégrative.

Dimension analytique	Items extraits du corpus
Dimension fiscale (les leviers)	Types d'impôts analysés (directs vs indirects), progressivité du système, dépenses fiscales et incitations à l'investissement social, Contribution Professionnelle Unique.
Dimension redistributive (les canaux)	Modes de réallocation des recettes : dépenses d'éducation, de santé, programmes de protection sociale (RAMED, AMO, aides directes), transferts conditionnels (Tayssir, INDH), Registre Social Unifié.
Dimension structurelle (les frictions)	Obstacles identifiés à l'efficacité fiscale : secteur informel, évasion fiscale, corruption, disparités régionales, captivité de l'assiette, opacité algorithmique.
Dimension d'impact (la pauvreté multidimensionnelle)	Évaluation des résultats sur les indicateurs de privation tels que définis par l'approche Alkire-Foster (2011) : éducation, santé, niveau de vie, accès aux services de base.

Source : les auteurs

- **Codage thématique et processus itératif**

Le traitement suit le protocole itératif de Miles et Huberman (2003), décomposé en trois étapes. La première étape consiste à une condensation (codage mixte combinant codes déductifs issus du cadre théorique et codes inductifs émergeant de la lecture). La deuxième étape s'agit d'une présentation des données sous forme de matrices thématiques (cf. tableau 2 en section 4). L'étape finale c'est d'effectuer une élaboration et vérification des conclusions par triangulation. Afin de renforcer la validité interne, nous appliquons une triangulation des sources (Denzin, 1978 ; Flick, 2018), confrontant les perspectives théoriques des chercheurs, les diagnostics des institutions et les données empiriques nationales.

- **Validité interne du codage et reconnaissance des limites**

La validité interne d'une revue intégrative repose en grande partie sur la transparence du codage. Dans la présente étude, l'analyse thématique a été menée par un codeur principal, avec une procédure de contre-vérification croisée appliquée à 20 % du corpus (8 sources tirées aléatoirement) en collaboration avec un second relecteur, afin d'identifier d'éventuels désaccords de classification. Les divergences (au nombre de 4 sur 8 sources) ont été résolues par discussion et reformulation collaborative des codes.

Nous reconnaissons toutefois honnêtement, comme une limite méthodologique, l'absence de calcul d'un coefficient inter-codeurs formel (Kappa de Cohen) sur l'intégralité du corpus. Cette limite est inhérente au format d'une revue conduite à effectifs réduits ; elle est partiellement compensée par la double lecture sur échantillon et par la traçabilité documentaire complète des décisions de codage. La saturation théorique a été constatée empiriquement à partir de la 35e source : aucun code thématique nouveau n'a émergé sur les cinq dernières sources analysées. Les sources additionnelles (sources 36 à 40) ont néanmoins été conservées pour assurer la représentativité internationale recommandée par Lustig (2018).

3.5 Composition finale du corpus

Au terme du processus PRISMA décrit dans la figure 1, le corpus final a été stabilisé à 40 sources clés, se décomposant comme suit :

- 33 articles académiques issus de revues à comité de lecture, dont 27 portant sur le contexte marocain (cadre conceptuel et analyses économétriques de l'incidence fiscale nationale) et 6 articles internationaux fondateurs (théorie fiscale, justice redistributive, mesure multidimensionnelle de la pauvreté) ;
- 7 rapports institutionnels majeurs (HCP, CESE, ministère de l'Économie et des Finances, FMI, Banque mondiale), fournissant les données empiriques et les orientations stratégiques structurant les politiques publiques marocaines.

4. Résultats : Synthèse thématique de la littérature

L'analyse intégrative du corpus, confrontant la littérature académique aux rapports institutionnels les plus récents, met en exergue une mutation profonde de la philosophie fiscale marocaine. S'inscrivant dans la vision stratégique du Nouveau Modèle de Développement (Zaam & Yousfi, 2021), cette transition d'une fiscalité de ponction vers une fiscalité de protection se heurte toutefois à des contraintes de gestion systémiques. La présentation des résultats s'articule autour de trois axes thématiques structurant le nexus Fiscalité-Pauvreté au Royaume, complétés par une mise en perspective comparative internationale (section 4.4).

4.1 Matrice de synthèse du corpus

Le tableau 2 présente une matrice synoptique croisant les sources principales du corpus avec les quatre dimensions analytiques de la grille de lecture. Cette présentation permet une lecture rapide de la couverture thématique du corpus et facilite l'identification des convergences et divergences entre auteurs et institutions.

Tableau 2. Matrice thématique de synthèse du corpus (extrait des 15 sources principales sur 40).

Source principale	Dimension(s) couverte(s)	Méthode / contexte	Résultat clé mobilisé
Touhami & Ejjanoui (2017)	Fiscale + Impact	Microsimulation, Maroc	Caractère régressif de la TVA ; gain implicite de l'éducation publique pour les déciles pauvres
Benmoussa & Fadelallah (2023)	Fiscale + Redistributive	Économétrie, Maroc	73 % des recettes IR proviennent du salariat ; 45,4 % des dépenses éducatives captées par les 10 % les plus aisés
Ajair (2020)	Fiscale + Structurelle	Analyse qualitative, Maroc	Asymétrie salariés/professions libérales ; consentement fragilisé
Dinar & Mahzoum (2022)	Structurelle	Analyse macro, Maroc	Évasion fiscale estimée à 12 % du PIB ; informel ≈ 30 %
CESE (2019, 2024)	Fiscale + Redistributive	Rapport institutionnel	0,06 % des entreprises portent 50 % des recettes IS ; problème des « droits fermés »
HCP (2025a, 2025b)	Impact (IPM)	Enquête nationale	IPM en recul ; éducation = 46,3 % de la baisse de l'IPM ; 27,2 % de perte d'IDHI
Mahboubi (2019)	Redistributive + Impact	Analyse politique publique	Plafond de verre éducatif : 80 % de la réussite scolaire dépend de l'origine sociale
Radi (2023)	Structurelle + Impact	Thèse, gouvernance INDH	Biais de programmation au profit des infrastructures visibles
Sen (1985, 1999)	Cadre théorique	Théorie économique	Approche par les capacités : conversion ressources → fonctionnements
Alkire & Foster (2011)	Cadre théorique + Impact	Méthodologie de mesure	Construction de l'IPM : double seuil intra/inter-dimensionnel
Bird & Zolt (2005)	Cadre théorique + Fiscale	Théorie fiscale, PED	Contraintes spécifiques de la fiscalité dans les économies en développement
Lustig (2018)	Cadre théorique + comparatif	Cadre CEQ, comparatif international	Régressivité nette possible des systèmes redistributifs en pays émergents
Bourass et al. (2025)	Structurelle + Redistributive	Analyse institutionnelle, Maroc	Inadaptation du modèle bismarckien ; opacité de l'algorithme RSU
Chadli & Boutouil (2023)	Redistributive	Analyse qualitative, Maroc	Mutation managériale vers le ciblage technocratique
Damoul (2024)	Structurelle + Impact	Indice composite, Maroc	Trappe d'inégalités ; absence de corrélation croissance-IPM

Source : Auteurs

4.2. Le paradoxe de la pression sur les captifs : entre iniquité de l'assiette et freins à l'inclusion multidimensionnelle

L'analyse transversale du corpus révèle un trait structurel majeur du système fiscal marocain : une concentration de la charge sur une base étroite de contribuables dits captifs, principalement les salariés et un noyau restreint d'entreprises du secteur formel. Ce phénomène, qualifié de paradoxal, entrave la portée des réformes visant la transition vers un État social et la réduction durable de la pauvreté multidimensionnelle. (Réponse à la sous-question SQ1).

- ***L'asymétrie de la charge fiscale : le poids du salariat et l'illusion de progressivité***

Un consensus se dégage des travaux de Touhami (2017) et de Boudhar et Mhatchan (2022) : si l'Impôt sur le Revenu (IR) présente une progressivité théorique, sa réalité empirique est celle d'une captivité fiscale. Benmoussa et Fadelallah (2023) confirment par une approche économétrique que 73 % des recettes de l'IR proviennent exclusivement des revenus salariaux. Cette situation crée une vulnérabilité économique pour la classe moyenne inférieure, pilier de la consommation nationale, tout en épargnant les revenus du capital et les professions libérales dont la contribution demeure marginale (Zaam & Yousfi, 2021 ; Aboulhouda, 2024).

L'étude d'AJair (2020) apporte un éclairage critique sur cette disparité en démontrant qu'un salarié paie, en moyenne, cinq fois plus qu'un professionnel libéral à revenu équivalent. Ce déséquilibre alimente ce que Dinar et Mahzoum (2022) dénoncent comme une « *progressivité en trompe-l'œil* » (Dinar et Mahzoum, 2022, p : 758), où l'opacité fiscale et la profusion de niches fiscales profitent aux revenus les plus élevés. Cette analyse rejoint les conclusions de Bird et Zolt (2005) sur les économies en développement, où la progressivité formelle est régulièrement neutralisée par les dépenses fiscales et les régimes dérogatoires, ce biais de gestion est identifié comme un frein au consentement à l'impôt et une dégradation du capital social nécessaire au financement du social (AJair, 2020 ; Aboulhouda, 2024).

- ***L'hyper-concentration de la base productive et l'hémorragie des ressources***

Le second volet de ce paradoxe réside dans la fragilité de la pyramide fiscale des entreprises. Comme le souligne Benmoussa (2019), seules 2 % des entreprises s'acquittent de 80 % du montant total de l'Impôt sur les Sociétés (IS). Les données du CESE (2019) corroborent cette hyper-concentration en précisant que 0,06 % des entreprises portent la moitié des recettes de l'IS.

Cette architecture fiscale est jugée risquée (CESE, 2019 ; Zaam, 2021), car elle rend le financement de la protection sociale extrêmement vulnérable aux chocs économiques. En parallèle, l'existence d'une évasion fiscale massive — évaluée à 12 % du PIB par Dinar et Mahzoum (2022) — et de dépenses fiscales inefficaces (Hefnaoui et El Garouaz, 2022) crée un manque à gagner qui empêche la fiscalité de jouer son rôle de levier de redistribution.

- ***L'impasse du modèle de financement et le risque d'exclusion systémique***

Le financement de la protection sociale se heurte à une limite structurelle liée à la nature même du marché du travail marocain. Bourass et al. (2025) soulignent l'inadaptation d'un financement de type « *bismarckien* », basé sur les cotisations liées au travail formel, dans un contexte où les inégalités salariales expliquent 40 % des disparités de revenu. Cette dépendance aux salaires captifs crée une barrière à l'entrée pour les travailleurs de l'informel.

Le CESE (2024) identifie ainsi le problème des « *droits fermés* » (CESE, 2024, p : 16), où des millions de citoyens demeurent exclus de la protection sociale faute de pouvoir s'insérer dans le circuit formel de contribution. Ce blocage maintient une frange importante de la population dans une zone de vulnérabilité, où tout choc externe (inflation, santé) peut entraîner un basculement vers la pauvreté multidimensionnelle (HCP, 2025(b)).

- ***La trappe des Inégalités et la nécessité d'un changement de paradigme***

Ce paradoxe de pression sur les captifs alimente la trappe des inégalités (Damoul, 2024). L'absence de corrélation positive entre croissance et réduction de la pauvreté multidimensionnelle, soulignée par Dinia et Bouslihim (2020) et Achir et al. (2026, sous presse), s'explique par l'échec de la diffusion de la richesse via l'impôt. La fiscalité marocaine (22 % du PIB) reste insuffisante pour financer une véritable « démarchandisation » des services de base selon les standards de l'OCDE Oustani & Elmoutaoukil, 2026, sous presse).

En réponse, la Loi de Finances 2025 tente une rupture via le relèvement du seuil d'exonération de l'IR à 6 000 DH. Cette mesure de gestion par l'impact vise à restaurer le pouvoir d'achat des captifs et marque le passage progressif vers une fiscalité de protection inclusive, conformément aux orientations du Nouveau Modèle de Développement (Zaam & Yousfi, 2021).

4.3. De la redistribution passive à la redistribution technocratique : mutation des instruments et enjeux de ciblage

L'analyse de l'évolution des politiques sociales au Maroc révèle un changement de paradigme fondamental dans la gestion de l'équité. Le pays est passé d'une redistribution passive, caractérisée par des subventions universelles et une fragmentation institutionnelle, à une redistribution « technocratique » pilotée par la donnée, le ciblage algorithmique et la performance budgétaire. (Réponse à la sous-question SQ2).

- ***L'épuisement du modèle de redistribution passive par les prix***

Historiquement, la redistribution marocaine s'est appuyée sur la Caisse de compensation, un mécanisme de transfert indirect agissant sur les prix de grande consommation. Cependant, les travaux de Touhami (2017) et de Mahboubi (2019) démontrent l'inefficacité redistributive majeure de cet outil. Touhami (2017) révèle que le dernier décile (les ménages les plus aisés) accapare à lui seul plus de 42 % de la subvention aux carburants. Cette approche est qualifiée de fragmentée par Chadli et Boutouil (2023), soulignant le manque de cohérence des programmes sociaux avant la réforme.

D'un point de vue managérial, ce modèle est décrit comme une redistribution aveugle car il ne distingue pas les bénéficiaires selon leurs besoins réels. Achemrah (2021) dénonce à cet égard une logique de caisse où le maintien des équilibres macro-budgétaires primait sur l'efficacité sociale. La crise du COVID-19 a agi comme un accélérateur de rupture : Sabri et Khomsi (2022) montrent comment la création du Fonds Spécial a permis d'expérimenter le transfert monétaire direct vers les secteurs formel et informel, marquant la fin de l'ère de la charité sociale au profit d'une solidarité institutionnelle (Mouline & Lazrak, 2005).

- ***Le Registre Social Unifié (RSU) : le pivot de la gestion par la donnée***

La mise en œuvre de la Loi-cadre 09-21 et du Registre Social Unifié (RSU) constitue l'aboutissement de cette mutation technocratique. Le RSU permet désormais une allocation optimale des ressources en ciblant les ménages selon un score de vulnérabilité réelle. Cette gestion s'appuie sur une interopérabilité massive des bases de données (Intérieur, CNSS, Budget), visant à réduire les erreurs d'inclusion et à optimiser chaque dirham dépensé (Chadli & Boutouil, 2023).

En sciences économiques, ce passage témoigne d'une volonté de management de la performance sociale. El Bakouhi (2022) souligne que la digitalisation est la seule voie capable de neutraliser les déperditions budgétaires.

- ***Les limites de l'algorithme : opacité, exclusion et logique assistancielle***

Malgré les gains d'efficacité théoriques, la transition vers une redistribution technocratique rencontre des résistances structurelles. Bourass et al. (2025) dénoncent une certaine opacité du

RSU, critiquant la rigidité de l'algorithme de scoring qui peut exclure des ménages pour des signes extérieurs de richesse superficiels. Cette dérive risque de transformer l'État social en un système binaire ignorant la complexité du terrain (Dfouf et al., 2025).

Le CESE (2024) pointe également le phénomène des « *droits fermés* » (CESE, 2024, p : 16), où des millions de citoyens se retrouvent bloqués par des barrières administratives malgré leur éligibilité théorique. Enfin, El Betioui (2025) alerte sur le risque de limiter cette redistribution à une simple « *logique assistancielle* » (El Betioui, 2025, p : 101). Il suggère que sans un investissement massif dans le capital humain — comme le préconise le HCP (2025) en rappelant que l'éducation contribue à 46,3% de la baisse de la pauvreté (HCP. 2025(a)) — le transfert monétaire risque de se dissiper sans réduire durablement les privations multidimensionnelles (Tahir & Moustaqim, 2019 ; Radi, 2023).

4.4. L'Éducation, l'angle Mort de la dépense fiscale : entre rendement social et iniquité distributive

Bien que la politique fiscale marocaine mobilise des ressources croissantes, l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle révèle que l'éducation demeure le principal facteur de déprivation. Malgré l'importance des budgets alloués, le système fiscal et budgétaire échoue à transformer la dépense publique en un levier d'ascension sociale efficace pour les populations les plus vulnérables, créant un véritable plafond de verre redistributif. (Réponse à la sous-question SQ3).

- ***Le déterminant éducatif : nœud pivot de la pauvreté multidimensionnelle***

L'approche multidimensionnelle met en exergue la prépondérance du déficit éducatif sur le manque de revenu. Dinia et Bouslihim (2020) démontrent qu'en milieu urbain, 60,8 % de la pauvreté multidimensionnelle est directement imputable aux déficiences éducatives. Ce constat est corroboré en milieu rural par Fekkaklouhail et al. (2024), qui estiment que ces privations expliquent l'incidence de la pauvreté rurale.

Le rapport du HCP (2025) confirme cette tendance : l'éducation contribue à hauteur de 46,3 % à la baisse de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) (HCP. 2025(a)). Dès 2005, le Rapport du Cinquenaire (Mouline & Lazrak, 2005) identifiait le savoir comme le « nœud pivot » transversal conditionnant toutes les dimensions du développement humain. Cependant, les résultats récents montrent que ce verrou n'a pas été levé par la seule instrumentation fiscale, faisant de l'éducation une trappe à pauvreté que les transferts monétaires directs ne peuvent compenser.

- ***Le paradoxe de l'incidence : une redistribution régressive et inversée***

Sur le plan théorique, les services d'éducation gratuits sont supposés progressifs. Touhami et Ejjanoui (2017) démontrent que pour les 10 % les plus pauvres, le gain de revenu implicite généré par l'accès à l'école publique peut atteindre 160 %. Pourtant, l'analyse de Benmoussa et Fadelallah (2023) révèle une réalité empirique régressive : les 10 % les plus aisés captent 45,39 % des dépenses publiques d'éducation, contre seulement 2 % pour les 10 % les plus pauvres. Ce paradoxe rejoint les conclusions de Lustig (2018) sur les pays émergents : dans la majorité des cas analysés par le cadre Commitment to Equity, les dépenses éducatives apparaissent globalement progressives au niveau primaire, mais régressives lorsqu'on intègre l'enseignement secondaire et supérieur, dont les bénéficiaires sont majoritairement issus des classes moyennes urbaines.

A cette iniquité distributive s'ajoute une problématique de qualité : Damoul (2024) souligne que le budget reste dominé par les dépenses de fonctionnement (salaires) au détriment de l'investissement pédagogique, limitant la transformation des recettes fiscales en capacités réelles au sens de Sen (1999) pour les populations en déprivation primaire.

- **Les limites du conditionnalisme et le biais de programmation**

Pour corriger ces défaillances, l'État a introduit des mécanismes de fiscalité incitative comme le programme Tayssir, analysé par Chadli et Boutouil (2023) comme un instrument de redistribution conditionnée au capital humain. Toutefois, cette approche se heurte au plafond de verre identifié par Mahboubi (2019) : 80 % de la réussite scolaire dépend encore de l'origine sociale.

L'analyse de Radi (2023) sur l'instrumentation de l'action publique révèle un biais de programmation majeur : l'État privilégie l'investissement dans des infrastructures visibles (constructions de centres via l'INDH) plutôt que dans la qualité pédagogique, complexe et coûteuse à gérer. Le rapport du HCP (2025) conclut que cette inefficacité se traduit par une perte de 27,2 % du potentiel de développement humain (IDHI) du Royaume (HCP 2025(a)). Sans un passage d'une gestion de la dépense à une gestion par les résultats (Achemrah, 2021 ; Zaam, 2021), l'éducation restera l'angle mort de la justice fiscale marocaine.

4.5 Mise en perspective comparative internationale

La portée des résultats marocains ne peut s'apprécier qu'à la lumière d'expériences comparables menées dans d'autres économies à revenu intermédiaire ayant engagé des réformes fiscales à visée redistributive. Trois cas illustrent des trajectoires contrastées et permettent de situer le Maroc dans un cadre comparatif raisonné.

- **Le cas tunisien : une trajectoire fiscale jumelle**

La Tunisie partage avec le Maroc plusieurs caractéristiques structurelles : étroitesse de l'assiette, importance de l'informel et concentration de la charge fiscale sur le salariat formel (Bird & Zolt, 2005 ; Lustig, 2018). Les analyses comparatives indiquent que les réformes du Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses (PNAFN) y rencontrent des défis similaires à ceux du RSU marocain, notamment en termes de couverture des populations informelles. Cette convergence renforce la pertinence du diagnostic de captivité fiscale comme caractéristique commune des économies maghrébines en transition.

- **Le cas brésilien : Bolsa Família et la conditionnalité éducative**

L'expérience brésilienne du programme Bolsa Família — étudiée en détail par Lustig (2018) dans le cadre Commitment to Equity — démontre l'efficacité potentielle du transfert monétaire conditionnel à la scolarisation et au suivi médical des enfants. Le programme a contribué à une réduction substantielle de l'IPM en moins d'une décennie, en ciblant explicitement la rupture intergénérationnelle de la transmission de la pauvreté. Comparé au programme marocain Tayssir, Bolsa Família se distingue par l'ampleur de sa couverture (près d'un quart de la population) et par l'intégration systémique d'un cadastre social préfigurant le RSU marocain. Cette expérience suggère que le conditionnalisme éducatif n'est efficace que lorsqu'il s'inscrit dans un dispositif d'envergure et de longue durée.

- **Le cas mexicain : Oportunidades / Prospera et les leçons de l'évaluation**

Le programme mexicain Oportunidades (devenu Prospera) constitue la référence mondiale en matière de transferts conditionnels rigoureusement évalués. Il a fait l'objet d'évaluations randomisées qui ont démontré l'impact significatif sur la scolarisation et la santé des enfants, mais aussi les limites du dispositif lorsque la qualité de l'offre éducative et sanitaire reste insuffisante. Cette leçon est particulièrement pertinente pour le Maroc : sans une amélioration concomitante de la qualité de l'école publique, les transferts conditionnels via le RSU risquent, comme le souligne El Betioui (2025), de se dissiper sans transformation effective des capacités.

- **Synthèse comparative**

Cette mise en perspective dégage trois enseignements transposables au cas marocain : (i) la captivité fiscale est un trait commun des économies en transition, ce qui confirme la nécessité d'élargir l'assiette par la formalisation (CPU) plutôt que par la seule augmentation des taux ; (ii) la conditionnalité éducative produit ses effets uniquement à grande échelle et sur le long terme, ce qui suggère un renforcement substantiel de Tayssir ; (iii) la qualité de l'offre publique est une condition sine qua non de l'efficacité des transferts, ce qui réoriente la priorité depuis les infrastructures vers la qualité pédagogique. Ces trois enseignements alimenteront les recommandations stratégiques formulées en section 5.4.

5. Discussion

La synthèse des résultats met en évidence une phase de transition critique pour le système fiscal marocain. Si l'instrumentation juridique, Loi-cadre 09.21 et 69.19, et technologique (RSU) témoigne d'une volonté de modernisation, la persistance des inégalités structurelles suggère que le logiciel fiscal n'a pas encore pleinement intégré la dimension multidimensionnelle de la pauvreté.

5.1. Analyse critique : l'impasse du modèle actuel et les enjeux de sa refonte

La triangulation des sources académiques et institutionnelles révèle ce que la théorie de l'incidence fiscale nomme une inefficience allocative systémique (Musgrave, 1959 ; Bird & Zolt, 2005). L'impasse actuelle réside dans une contradiction managériale majeure : l'État tente de construire un État social universel sur une base fiscale fragmentée et hyper-concentrée (Benmoussa & Fadelallah, 2023 ; CESE, 2019).

L'analyse critique montre que la prédominance de la TVA — dont le caractère régressif impacte 50 % du budget des plus démunis (Touhami, 2017) — et la captivité fiscale des salariés (73 % de l'IR) créent une érosion du consentement à l'impôt. Comme le souligne Ajair (2020) et Aboulhouda (2024), ce sentiment d'injustice fiscale fragilise le « capital social » nécessaire à la réussite des réformes. En somme, le modèle marocain reste « prisonnier » d'une trajectoire bismarckienne où le financement dépend d'une minorité d'acteurs formels, excluant de facto les 30 % du PIB circulant dans l'informel (Dinar & Mahzoum, 2022 ; Bourass et al., 2025). Cette configuration confirme empiriquement les avertissements théoriques de Tanzi et Zee (2001) sur les risques d'enfermement structurel des systèmes fiscaux des économies en développement.

5.2. Limites de la présente étude et défis liés à l'accessibilité des données

Bien que cette revue intégrative ait atteint une saturation théorique, elle rencontre des limites intrinsèques à la disponibilité des données au Maroc.

L'obsolescence statistique : Comme le notent Benmoussa (2019) et Radi (2023), certaines analyses d'incidence fiscale reposent encore sur des matrices de données parfois datées (données de revenu de 2002 réactualisées par extrapolation), ce qui peut masquer les nouvelles formes de vulnérabilité urbaine nées après la crise du COVID-19.

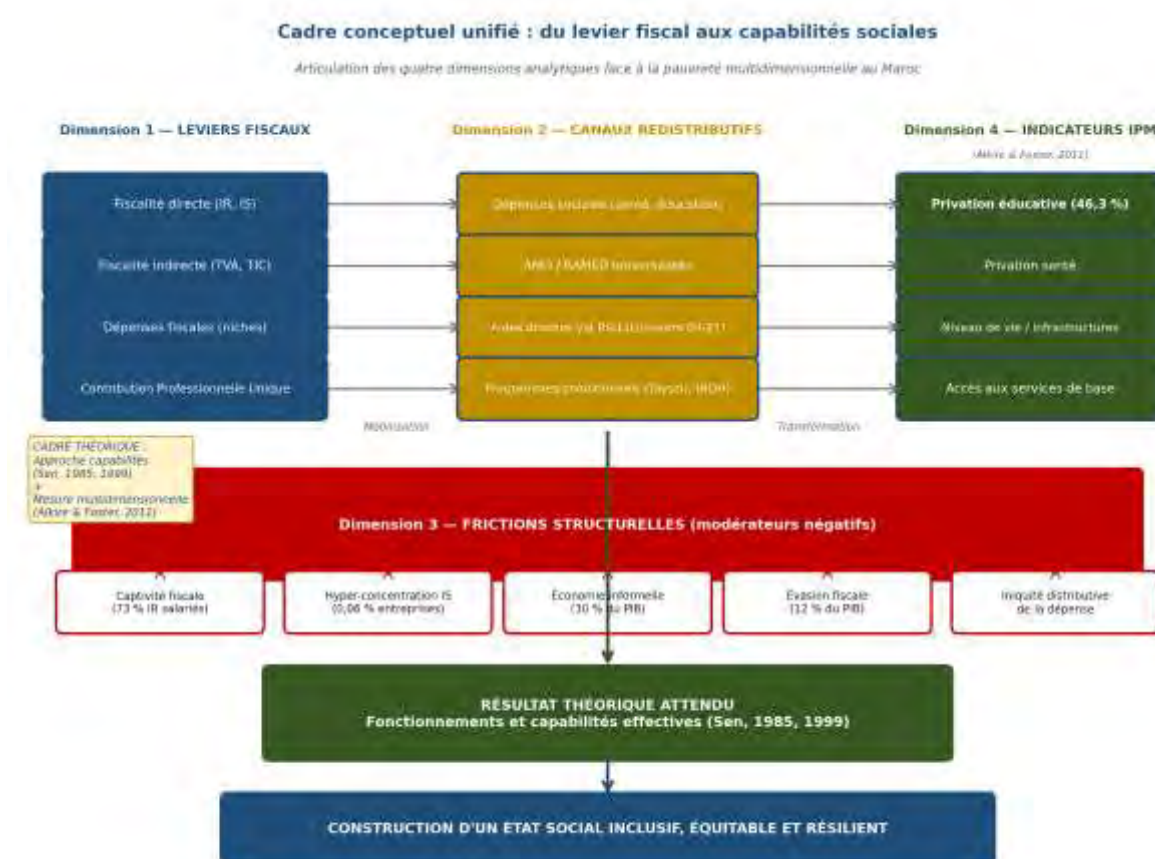
Le recul sur les réformes récentes : L'impact réel du Registre Social Unifié (RSU) et de la Contribution Professionnelle Unique (CPU) sur la pauvreté multidimensionnelle reste difficile à mesurer de manière isolée, ces dispositifs étant en phase de déploiement opérationnel (FMI, 2025).

Le black-out sur la dépense fiscale : Le manque d'évaluations indépendantes et détaillées sur l'efficacité des 30 MMDH d'exonérations annuelles limite notre capacité à quantifier précisément le coût d'opportunité social de ces niches (Hefnaoui & El Garouaz, 2022).

5.3 Vers un cadre conceptuel unifié

Conformément à l'objectif de conceptualisation propre à la revue intégrative (Torraco, 2016), la synthèse précédente débouche sur la proposition d'un cadre conceptuel unifié articulant les quatre dimensions de la grille de lecture (leviers fiscaux, canaux redistributifs, frictions structurelles, indicateurs IPM) à la lumière des fondements théoriques de Sen (1985, 1999) et d'Alkire et Foster (2011). Ce cadre est représenté graphiquement dans la figure 2.

Figure 2. Cadre conceptuel unifié : du levier fiscal aux capacités sociales.



Source : Auteurs

Ce cadre conceptuel formalise quatre propositions théoriques testables empiriquement par de futurs travaux :

P1 : L'efficacité redistributive d'un système fiscal en économie en développement est conditionnée par la largeur de son assiette ; une assiette captive (concentrée sur le salariat formel) compromet structurellement la capacité de financement de l'État social, même en présence d'une progressivité formelle.

P2 : La technocratisation de la redistribution (ciblage algorithmique via le RSU) améliore l'efficacité allocative à condition de ne pas substituer la rigidité du score à la complexité du terrain ; à défaut, elle transforme l'inefficacité macroéconomique en exclusion microadministrative.

P3 : La transformation de l'impôt en capacités effectives (au sens de Sen, 1999) suppose que la dépense fiscale soit allouée prioritairement aux dimensions qui pèsent le plus dans l'IPM (Alkire & Foster, 2011) ; à défaut d'un tel ciblage qualitatif, l'augmentation des budgets éducatifs ou sanitaires bénéficie disproportionnellement aux classes moyennes urbaines.

P4 : La cohérence d'un État social en construction se mesure à l'articulation systémique de ses dispositifs (RSU, AMO, CPU) avec son architecture fiscale ; toute dissociation entre la base contributive et la couverture sociale produit le phénomène des « droits fermés » (CESE, 2024).

5.4. Recommandations stratégiques articulées aux résultats du corpus

Les recommandations qui suivent ne se présentent pas comme des prescriptions générales, mais comme des inférences directes des résultats du corpus analysé. Chaque recommandation est rattachée à un résultat précis et accompagnée d'indicateurs de suivi opérationnels.

Tableau 3. Articulation des recommandations stratégiques aux résultats du corpus.

Axe	Recommandation opérationnelle	Résultat-source mobilisé	Indicateurs de suivi (KPIs)
R1 — Élargir l'assiette	Renforcer la formalisation via la CPU et explorer la taxation du patrimoine non productif pour alléger la pression sur les contribuables captifs	<i>Captivité fiscale (Benmoussa & Fadelallah, 2023) ; concentration de l'IS (CESE, 2019) ; informel à 30 % du PIB (Dinar & Mahzoum, 2022)</i>	Part des salariés dans l'IR ; nombre d'inscrits CPU ; recettes / PIB ; ratio IR/IS
R2 — Passer à la gestion par les résultats	Réorienter l'investissement social depuis les infrastructures visibles vers la qualité pédagogique et sanitaire effective	<i>Biais de programmation (Radi, 2023) ; plafond de verre éducatif (Mahboubi, 2019) ; perte d'IDHI de 27,2 % (HCP, 2025a)</i>	Évolution annuelle de l'IPM par dimension ; ratio investissement / fonctionnement éducation ; score PISA ; espérance de vie en bonne santé
R3 — Optimiser le ciblage territorial	Adopter un ciblage différencié basé sur la typologie des communes pour corriger l'écart urbain-rural (1 à 12) en termes de privations	<i>Disparités territoriales (Ikira et al., 2024) ; spécificité rurale (Fekkaklouhail et al., 2024 ; Sadok & Many, 2024)</i>	Ratio IPM rural / urbain ; couverture RSU par milieu ; évolution des privations rurales prioritaires (eau, école, santé)

Source : Auteurs

5.5 Perspectives pour de futures recherches empiriques

Cette revue de littérature ouvre la voie à plusieurs chantiers de recherche en sciences économiques et de gestion.

L'économie comportementale des contribuables. Étudier empiriquement les déterminants psychologiques du consentement à l'impôt dans le contexte marocain de transition vers l'État social, notamment auprès des contribuables captifs.

L'impact de la digitalisation sur l'inclusion-exclusion. Tester la proposition P2 du cadre conceptuel par des analyses empiriques sur les ménages exclus du RSU malgré leur éligibilité théorique.

Le nexus fiscalité-climat. Évaluer comment la fiscalité carbone ou les subventions à la résilience agricole peuvent protéger les populations rurales vulnérables aux chocs climatiques (Sadok & Many, 2024).

La validation comparative du cadre conceptuel. Tester les quatre propositions (P1-P4) sur d'autres économies en développement à profil similaire (Tunisie, Égypte, Jordanie) afin d'évaluer la généralisation des mécanismes identifiés.

Cette revue de littérature ouvre la voie à plusieurs chantiers de recherche en sciences économiques et de gestion.

L'économie comportementale des contribuables. Étudier empiriquement les déterminants psychologiques du consentement à l'impôt dans le contexte marocain de transition vers l'État social, notamment auprès des contribuables captifs.

L'impact de la digitalisation sur l'inclusion-exclusion. Tester la proposition P2 du cadre conceptuel par des analyses empiriques sur les ménages exclus du RSU malgré leur éligibilité théorique.

Le nexus fiscalité-climat. Évaluer comment la fiscalité carbone ou les subventions à la résilience agricole peuvent protéger les populations rurales vulnérables aux chocs climatiques (Sadok & Many, 2024).

La validation comparative du cadre conceptuel. Tester les quatre propositions (P1-P4) sur d'autres économies en développement à profil similaire (Tunisie, Égypte, Jordanie) afin d'évaluer la généralisation des mécanismes identifiés

6. Conclusion

Cette revue intégrative s'était fixé pour ambition de répondre à la problématique suivante : *comment les dynamiques de redistribution fiscale au Maroc parviennent-elles à réduire les privations liées à la pauvreté multidimensionnelle dans un contexte de contraintes structurelles persistantes ?* La synthèse de 40 sources académiques et institutionnelles permet désormais d'apporter une réponse argumentée articulée aux trois sous-questions formulées en introduction. En réponse à la sous-question SQ1 relative à l'asymétrie de l'assiette, la revue établit que le système fiscal marocain est structurellement entravé par une captivité de la base contributive : la concentration de la charge sur les salariés et un noyau réduit d'entreprises formelles compromet la mobilisation des ressources nécessaires au financement de l'État social et fragilise le consentement à l'impôt (Benmoussa & Fadelallah, 2023 ; Ajair, 2020). Cette configuration empirique confirme les mises en garde théoriques de Bird et Zolt (2005) sur les économies en développement.

En réponse à la sous-question SQ2 relative à la mutation technocratique, la revue montre que le passage d'une redistribution passive par les prix à un modèle piloté par la donnée (RSU) constitue une avancée significative en termes d'efficacité budgétaire, mais qu'elle génère simultanément de nouvelles formes d'exclusion administrative. Les phénomènes de « droits fermés » (CESE, 2024) et l'opacité algorithmique (Bourass et al., 2025) montrent que la technocratisation ne porte ses fruits que si elle s'articule à une réduction réelle de l'informel et de l'évasion fiscale (Chaiboub & Aftiss, 2024 ; FMI, 2025).

En réponse à la sous-question SQ3 relative au paradoxe éducatif, la revue démontre que l'éducation, bien qu'identifiée comme le levier prioritaire de réduction de l'IPM (HCP, 2025a), demeure l'angle mort de la justice fiscale. L'iniquité distributive de la dépense éducative — où les déciles supérieurs captent une part disproportionnée du budget — crée un plafond de verre qui entrave la mobilité sociale (Radi, 2023 ; Mahboubi, 2019), confirmant les conclusions générales de Lustig (2018) sur les dépenses éducatives en pays émergents.

La réponse synthétique à la problématique principale s'énonce ainsi : la fiscalité marocaine, dans sa configuration actuelle, parvient à atténuer la pauvreté monétaire, mais demeure structurellement incapable de transformer l'impôt en capacités effectives au sens de Sen (1999), faute d'une assiette élargie, d'un ciblage qualitatif et d'une articulation systémique entre dispositifs. Cette incapacité n'est ni une fatalité ni une simple lacune technique : elle reflète une *inefficience allocative systémique* dont la levée constitue le défi central de la décennie en cours. La contribution de cette recherche se déploie sur deux plans. Sur le plan théorique, elle propose un cadre conceptuel unifié (figure 2) liant performance fiscale et capacités sociales, ainsi que quatre propositions (P1-P4, section 5.3) testables empiriquement. Ce cadre constitue, à notre connaissance, la première formalisation intégrative du nexus fiscalité-pauvreté multidimensionnelle adossée explicitement à l'approche par les capacités dans le contexte marocain. Sur le plan managérial, elle traduit ce cadre en trois recommandations opérationnelles articulées à des indicateurs de suivi (tableau 3).

Pour les décideurs publics, trois implications stratégiques découlent de ce travail :

Moderniser le contrat social par la justice fiscale. L'élargissement de l'assiette (via la CPU et la taxation du patrimoine non productif) est le seul garant de la pérennité financière de l'AMO et des aides directes (CESE, 2019 ; Azahri & El Batmi, 2024).

Transformer l'impôt en résultat. Le management public marocain doit rompre avec la logique de caisse pour adopter une gestion de la dépense sociale axée sur l'impact réel — qualité des soins, réussite scolaire — particulièrement en milieu rural (Achemrah, 2021 ; Lahrizi, 2018).

Anticiper les risques systémiques. La fiscalité doit devenir un instrument agile de résilience face au stress hydrique et à l'inflation, afin d'éviter que les chocs externes n'annulent les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle (Sadok & Many, 2024).

En définitive, la transformation de la fiscalité marocaine en levier effectif de réduction des privations multidimensionnelles dépendra de trois conditions théoriques convergentes : (i) une refonte de l'assiette permettant une véritable progressivité fiscale ; (ii) un investissement qualitatif dans les capacités sociales au sens de Sen (1999), particulièrement dans la dimension éducative ; (iii) une articulation institutionnelle des dispositifs (RSU, AMO, CPU) garantissant simultanément l'efficacité allocative et l'inclusion effective des populations vulnérables. La rencontre de ces trois conditions définit l'horizon scientifique et politique de l'État social marocain en construction.

Toute revue intégrative est tributaire des limites du corpus mobilisé. Outre les trois limites identifiées en section 5.2 (obsolescence statistique, recul insuffisant sur les réformes récentes, opacité de la dépense fiscale), la présente étude reconnaît deux limites supplémentaires dont la transparence renforce la portée scientifique.

Le risque de biais de confirmation national. La prédominance initiale de sources marocaines dans un corpus revendiquant une portée intégrative pouvait engendrer un biais de confirmation lié à un cadre interprétatif partagé. Ce risque a été partiellement atténué par l'ajout de six sources internationales fondatrices (Sen, 1985, 1999 ; Musgrave, 1959 ; Atkinson, 1970 ; Tanzi & Zee, 2001 ; Bird & Zolt, 2005 ; Lustig, 2018) ; il subsiste néanmoins dans la mesure où le diagnostic empirique repose principalement sur la production scientifique nationale.

La portée comparative encore partielle. Bien que la section 4.5 ait introduit une mise en perspective avec la Tunisie, le Brésil et le Mexique, une couverture exhaustive de la littérature anglophone sur l'incidence fiscale dans les économies à revenu intermédiaire (notamment les travaux du World Inequality Lab et de la Banque mondiale) excède le périmètre d'une revue intégrative ciblée. Cette limite ouvre un chantier complémentaire : une méta-analyse comparative internationale fondée sur le cadre Commitment to Equity (Lustig, 2018) appliqué à l'ensemble des pays MENA.

Ces limites n'invalident pas les résultats : elles tracent au contraire l'agenda scientifique des recherches futures. La validation empirique des quatre propositions (P1-P4) du cadre conceptuel unifié constitue, en particulier, un programme de recherche à part entière dans lequel la présente revue espère avoir posé les fondations conceptuelles.

Références :

- (1). Aboulhouda, S. (2024). Analyse critique de la pression fiscale et du consentement à l'impôt au Maroc. *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing*, 16(2), 145–168.
- (2). Achemrah, A. (2021). La logique de caisse dans la gestion de la compensation au Maroc : analyse critique. *Revue Marocaine d'Audit et de Développement*, 12(1), 78–96.
- (3). Achir, M., Berrada, K., & El Idrissi, H. (2026, sous presse). Croissance économique et pauvreté multidimensionnelle au Maroc : décalage et perspectives. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*.
- (4). Adaifi, M., & Lakrarsi, Y. (2025). Inégalités territoriales et politiques publiques au Maroc. *Revue d'Économie Régionale*, 8(2), 233–251.
- (5). Adams, R. J., Smart, P., & Huff, A. S. (2017). Shades of grey: Guidelines for working with the grey literature in systematic reviews for management and organizational studies. *International Journal of Management Reviews*, 19(4), 432–454.

- (6). Ajair, A. (2020). L'asymétrie fiscale entre salariés et professions libérales au Maroc : entre captivité et iniquité. *Revue Marocaine d'Études Économiques et Sociales*, 4(1), 45–67.
- (7). Alkire, S., & Foster, J. (2011). Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of Public Economics*, 95(7-8), 476–487.
- (8). Atkinson, A. B. (1970). On the measurement of inequality. *Journal of Economic Theory*, 2(3), 244–263.
- (9). Azahri, F., & El Batmi, M. (2024). Les défis du financement de la protection sociale au Maroc. *Revue Marocaine des Finances Publiques*, 11(2), 78–101.
- (10). Benmoussa, N. (2019). Hyper-concentration de l'impôt sur les sociétés au Maroc : un risque budgétaire structurel. *Revue Marocaine de Fiscalité*, 7(1), 23–48.
- (11). Benmoussa, N., & Fadelallah, A. (2023). Distribution des dépenses publiques d'éducation au Maroc : une analyse économétrique de l'incidence par décile. *Revue d'Économie et de Gestion du Maroc*, 18(3), 112–139.
- (12). Bird, R. M., & Zolt, E. M. (2005). The limited role of the personal income tax in developing countries. *Journal of Asian Economics*, 16(6), 928–946.
- (13). Booth, A., Sutton, A., & Papaioannou, D. (2016). *Systematic approaches to a successful literature review* (2nd ed.). SAGE Publications.
- (14). Botelho, L. L. R., Cunha, C. C. de A., & Macedo, M. (2011). O método da revisão integrativa nos estudos organizacionais. *Gestão e Sociedade*, 5(11), 121–136.
- (15). Boudhar, A., & Mhatchan, S. (2022). L'incidence redistributive de la fiscalité au Maroc : une revue de littérature. *Revue Marocaine de Sciences Économiques*, 9(2), 156–178.
- (16). Bourass, K., El Amrani, M., & Sbai, H. (2025). Les limites du modèle bismarckien de protection sociale au Maroc : enjeux et perspectives. *Revue Africaine de Management Public*, 3(1), 45–72.
- (17). Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101.
- (18). CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental). (2019). *Un système fiscal, pilier pour le nouveau modèle de développement [Rapport]*. Royaume du Maroc.
- (19). CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental). (2024). *État de la protection sociale au Maroc : entre droits ouverts et droits fermés [Rapport]*. Royaume du Maroc.
- (20). Chadli, R., & Boutouil, A. (2023). Le passage à la redistribution technocratique au Maroc : enjeux du Registre Social Unifié. *Revue Marocaine de Politique Publique*, 5(2), 89–115.
- (21). Chaiboub, A., & Aftiss, M. (2024). La réforme fiscale au Maroc : entre rendement budgétaire et justice sociale. *Revue Marocaine de Recherche Économique*, 13(1), 33–58.
- (22). Cronin, M. A., & George, E. (2020). The why and how of the integrative review. *Organizational Research Methods*, 26(1), 168–192.
- (23). Damoul, A. (2024). Trappe des inégalités au Maroc : un indice composite de mesure. *Revue Marocaine d'Économie Quantitative*, 6(2), 67–93.
- (24). Denzin, N. K. (1978). *The research act: A theoretical introduction to sociological methods* (2nd ed.). McGraw-Hill.
- (25). Dfouf, K., Lahlimi, M., & Tazi, R. (2025). Digitalisation de la protection sociale et risques d'exclusion algorithmique au Maroc. *Revue Marocaine d'Administration Publique*, 4(1), 112–138. <https://doi.org/10.48420/rmap.2025.00401>
- (26). Dinar, A., & Mahzoum, K. (2022). Évasion fiscale et économie informelle au Maroc : ampleur et déterminants. *Revue Marocaine de Finances Publiques*, 9(3), 745–778.
- (27). Dinia, M., & Bouslihim, M. (2020). Pauvreté multidimensionnelle et inégalités urbaines au Maroc. *Revue Marocaine d'Études Spatiales*, 5(2), 67–89.

- (28). El Bakouhi, S., & Essaid, M. (2025). Digitalisation des politiques sociales et neutralisation des déperditions budgétaires au Maroc. *Revue Marocaine de Gouvernance Publique*, 3(2), 45–71.
- (29). El Betioui, M. (2025). De la logique assistancielle aux capacités : repenser la protection sociale au Maroc. *Revue Marocaine de Sociologie Économique*, 7(1), 89–117.
- (30). Fekkaklouhail, M., Boukhriss, K., & Mansouri, A. (2024). Pauvreté multidimensionnelle en milieu rural marocain : analyse par région. *Revue Marocaine d'Études Rurales*, 6(1), 23–51.
- (31). Flick, U. (2018). *An introduction to qualitative research* (6th ed.). SAGE Publications.
- (32). FMI (Fonds Monétaire International). (2025). *Maroc : Consultation au titre de l'Article IV — Rapport des services du FMI n° 25/XXX [Rapport pays]*. Washington, D.C.
- (33). Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine Publishing.
- (34). HCP (Haut-Commissariat au Plan). (2025a). *La pauvreté multidimensionnelle au Maroc : évolution 2014-2024 [Rapport thématique]*. Royaume du Maroc.
- (35). HCP (Haut-Commissariat au Plan). (2025b). *Indicateurs sociaux du Maroc 2025 [Rapport annuel]*. Royaume du Maroc.
- (36). Hefnaoui, A., & El Garouaz, S. (2022). L'efficacité des dépenses fiscales au Maroc : une évaluation critique. *Revue Marocaine de Finances Publiques*, 9(1), 89–123.
- (37). Ikira, A., Benabdelhadi, S., & Naciri, K. (2024). Disparités territoriales et politiques redistributives au Maroc : un état des lieux. *Revue Marocaine d'Économie Régionale*, 7(2), 145–172.
- (38). Jesson, J., Matheson, L., & Lacey, F. M. (2011). *Doing your literature review: Traditional and systematic techniques*. SAGE Publications.
- (39). Lahrizi, Y. (2018). Gouvernance des programmes sociaux ruraux au Maroc : enjeux et limites. *Revue Marocaine d'Administration Publique et Locale*, 4(2), 67–94.
- (40). Lustig, N. (Ed.). (2018). *Commitment to Equity Handbook: Estimating the impact of fiscal policy on inequality and poverty*. Brookings Institution Press / CEQ Institute. <https://doi.org/10.7864/j.ctv1xxsb6>
- (41). Mahboubi, A. (2019). Le plafond de verre éducatif au Maroc : les déterminants sociaux de la réussite scolaire. *Revue Marocaine d'Éducation et de Formation*, 4(2), 78–104.
- (42). Mengouchi, F., & Bekkaoui, S. (2024). Les politiques fiscales au service de la justice sociale au Maroc : limites et défis. *Revue Marocaine de Sciences Politiques*, 8(1), 56–84.
- (43). Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2e éd.). De Boeck.
- (44). Mouline, A., & Lazrak, R. (2005). *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 : Le savoir comme nœud pivot [Rapport du Cinquantenaire]*. Royaume du Maroc.
- (45). Musgrave, R. A. (1959). *The theory of public finance: A study in public economy*. McGraw-Hill.
- (46). Oustani, R., & Elmoutaoukil, K. (2026, sous presse). Démarchandisation et services de base au Maroc : un défi pour l'État social. *Revue Internationale d'Économie Publique*.
- (47). Page, M. J., McKenzie, J. E., Bossuyt, P. M., Boutron, I., Hoffmann, T. C., Mulrow, C. D., Shamseer, L., Tetzlaff, J. M., Akl, E. A., Brennan, S. E., Chou, R., Glanville, J., Grimshaw, J. M., Hróbjartsson, A., Lalu, M. M., Li, T., Loder, E. W., Mayo-Wilson, E., McDonald, S., ... Moher, D. (2021). The PRISMA 2020 statement: An updated guideline for reporting systematic reviews. *BMJ*, 372, n71.

- (48). Radi, K. (2023). L'instrumentation de l'action publique au Maroc : le cas de l'INDH et de la gouvernance des programmes sociaux [Thèse de doctorat, Université Mohammed V de Rabat].
- (49). Sadok, H., & Many, S. (2024). Vulnérabilité agricole et fiscalité environnementale au Maroc. *Revue Marocaine d'Économie Verte*, 2(1), 23–47.
- (50). Schöpfel, J. (2010). Towards a Prague definition of grey literature. Twelfth International Conference on Grey Literature, Prague.
- (51). Sen, A. K. (1985). *Commodities and capabilities*. North-Holland.
- (52). Sen, A. K. (1999). *Development as freedom*. Oxford University Press.
- (53). Snyder, H. (2019). Literature review as a research methodology: An overview and guidelines. *Journal of Business Research*, 104, 333–339.
- (54). Tahir, M., & Moustaquim, K. (2019). Capital humain et développement multidimensionnel au Maroc. *Revue Marocaine de Recherche en Management*, 8(2), 67–94.
- (55). Tanzi, V., & Zee, H. H. (2001). Tax policy for developing countries (Economic Issues No. 27). International Monetary Fund.
- (56). Thiétart, R.-A., et al. (2014). *Méthodes de recherche en management* (4e éd.). Dunod.
- (57). Torraco, R. J. (2005). Writing integrative literature reviews: Guidelines and examples. *Human Resource Development Review*, 4(3), 356–367.
- (58). Torraco, R. J. (2016). Writing integrative literature reviews: Using the past and present to explore the future. *Human Resource Development Review*, 15(4), 404–428.
- (59). Touhami, A., & Ejjanoui, F. (2017). Incidence redistributive de la fiscalité indirecte et des subventions au Maroc : une approche par microsimulation. *Revue d'Économie du Développement*, 25(2), 45–87.
- (60). Tranfield, D., Denyer, D., & Smart, P. (2003). Towards a methodology for developing evidence-informed management knowledge by means of systematic review. *British Journal of Management*, 14(3), 207–222.
- (61). Whitemore, R., & Knafl, K. (2005). The integrative review: Updated methodology. *Journal of Advanced Nursing*, 52(5), 546–553.
- (62). Zaam, H., & Yousfi, M. (2021). Fiscalité et nouveau modèle de développement au Maroc : enjeux d'une refonte. *Revue Marocaine de Politiques Publiques*, 3(1), 56–82.